L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. OUVERGER. S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 28 NOVEMBRE.

[illegible] les annonces d'amusements voir la se[illegible]

L'ELECTION.

[illegible] ction d'hier a été marquée par le plus [illegible] alme. Dans les polls il n'y avait ni entasse[illegible] ni bruit, ni querelles. Les électeurs se [illegible] taient tranquillement, votaient et se reti[illegible]. Plût à Dieu que toutes nos élections [illegible] blassent à celle qui vient d'avoir lieu. [illegible] aussi on n'avait pas embrigadé de faux [illegible] teurs. Ceux-là seulement qui avaient le [illegible] de voter se sont présentés devant les com[illegible]. Nous avons été étonnés du silence [illegible] gnait dans la plupart des polls. C'est que [illegible] comme, profondément découragé, avait [illegible] amener ses cohortes soudoyées.

[illegible] nous félicitons sincerement du résultat [illegible] ection. Les candidats indépendants, que [illegible] avons soutenus, l'ont emporté à une forte [illegible] sur les élus de la Convention locofoco. [illegible], celle de M. LAVERGNE, pour la place de [illegible] teur, dépasse 2,000 voix. Il a battu son [illegible] dans tous les precincts de la ville, [illegible] de dix septième où les suffrages ont été [illegible] ment partagés.

[illegible] majorité de M. HERRMAN, pour la place [illegible] représentant du 1er district, a été de 144 [illegible] celle de M. JAQUESS, pour la place de [illegible] sentant du 4e district, de 143 voix.

[illegible] a été donné dans toute la ville que 5385 [illegible]. Les amis de la réforme, voyant le décou[illegible] de leurs adversaires, n'ont pas jugé [illegible] de déployer une très grande vigueur. [illegible] tableau du vote :

POUR SENATEUR.

1er District.

	J. Lavergne.	W. H. Gordon.
Precinct,	154	147
	203	69
	145	141
	257	56
	284	82
	322	84
	310	159

2me District.

Precinct,	169	77
	104	71
	52	46
	145	109
	186	66
	182	38
	108	34

3me District.

	202	52
	37	7
	10	10
	308	23
	36	14
	191	33
	52	12

4me District.

	236	103
	127	127
	2830	1565
Majorité de Lavergne,	2265	
		3830

POUR REPRESENTANS.

	J. A. Jacquess	J. Redman Coxe
Precinct,	155	143
	200	69
	355	212
Majorité de Jacquess.		143
		355

	V. Herrman	A. G. Wilson
Precinct,	186	79
	104	67
	290	146
Majorité pour Herrman,		144
		290

LE SIEGE DE SEBASTOPOL.

Le steamer Baltic est arrivé à New York [illegible] hier et le télégraphe nous transmettait [illegible] jour un aperçu des nouvelles apportées [illegible] steamer. Les avis vont jusqu'au 15 cou[illegible] pour l'Angleterre, jusqu'au 13 pour cette [illegible] du continent qui avoisine les côtes et jus[illegible] pour Sebastopol.

[illegible] a vu hier, dans nos dépêches, la confirma[illegible] sanglant échec essayé par la cavalerie [illegible] à Balaklava. Dans une charge à fond [illegible] dirigée contre la batterie dont les Rus[illegible] étaient emparés, lord Cardigan a perdu [illegible] cents hommes et n'en a ramené que [illegible] cents au camp.

La journée du 5 a été marquée par un com[illegible] terrible. La dépêche dit qu'il n'y a eu d'a[illegible] tage décisif ni d'un côté ni de l'autre, car si [illegible] Anglais ont réussi à faire un certain nombre [illegible] sonniers, les Russes ont enlevé deux bat[illegible] tout en enclouant les canons. La perte [illegible] avoir été fort considérable de part et d'au[illegible] les alliés estimant la leur à environ cinq [illegible] hommes.

[illegible] est énorme, surtout si l'on songe à l'extré[illegible] difficulté d'envoyer à temps de nouvelles [illegible] en Crimée. Les alliés ont demandé des [illegible] et le gouvernement français se dispo[illegible] diriger cinquante mille hommes en [illegible]. Le gouvernement anglais de son côté [illegible] tous les grands steamers qui se présen[illegible] sur les rades de la Grande Bretagne pour [illegible] des troupes à lord Raglan.

[illegible] formidables préparatifs prouvent que la [illegible] et l'Angleterre considèrent que la si[illegible] est assez grave pour les alliés et qu'elles [illegible] terminer à tout prix le siége de Sébas[illegible]. L'amour-propre national est d'ailleurs [illegible] et les puissances occidentales, dussent[illegible] pour s'emparer de Sebastopol, sacri[illegible] meilleurs et leurs plus braves soldats, [illegible] ne pas devant cette douloureuse al[illegible].

Sébastopol est une place plus formidable en[illegible] que ne le pensaient les alliés. Il ne s'a[illegible] pas évidemment à une résistance [illegible] opiniâtre. Il faut convenir aussi que l'a[illegible] matériel est du côté des Russes. Tan[illegible] les alliés combattent derrière des rem[illegible] de terre, protégés tant bien que mal con[illegible] feu de l'ennemi par des fascines et des [illegible], enfouis dans des fosses malsains, s'oc[illegible] nuit et jour des travaux les plus pénibles, [illegible] Russes retranchés derrière des remparts de [illegible] dans une place bien approvisionnée et [illegible] une artillerie égale sinon supérieure [illegible] des alliés, opposent aux assiégeans une [illegible] résistance et fatiguent leur valeur.

[illegible] flotte anglo-française pouvait prêter son [illegible] à l'armée de terre, le siége serait beau[illegible] plus avancé, mais le coup de tête de Ments[illegible] qui n'a pas hésité à sacrifier sept ma[illegible] vaisseaux pour obstruer l'entrée du [illegible] a déjoué les plans des alliés. La flotte [illegible] qui espérait prendre une part glorieu[illegible] attaque de la citadelle, en forçant l'entrée [illegible] sous le feu de sept à huit cents pièces de [illegible] est devenue pour ainsi dire inutile et est [illegible] à l'inaction.

[illegible] astopol, nous le répétons, tombera, selon [illegible] probabilité, au pouvoir des alliés, mais [illegible] victoire coûtera cher aux braves armées [illegible] France et de l'Angleterre. La saison est [illegible] avancée, et si le siége se prolonge, le [illegible] et les maladies ajouteront leurs ravages à [illegible] du feu meurtrier de l'ennemi. Nous ne [illegible] pas cependant que la valeur des alliés [illegible] triomphe de tous ces obstacles.

[illegible] dépêches reçues hier complètent le récit [illegible] opérations qui ont eu lieu devant Sébastopol [illegible] au 6 de ce mois. Le général Canrobert, [illegible] une dépêche écrite après la terrible bataille [illegible] dit que les Russes ayant reçu des renforts [illegible] sidérables, attaquèrent la droite des Anglais, [illegible] appuyés par une division française [illegible] les ordres du général Bosquet, repoussèrent [illegible] ennemi, qui laissa huit ou neuf mille hommes [illegible] le terrain. Les Russes firent en même temp[illegible] sortie contre l'aile gauche des Français [illegible] furent également repoussés. Ces deux ac[illegible] ont duré toute la journée du 5.

Les Russes, d'après les rapports officiels de [illegible] généraux, se seraient emparés d'une bat[illegible] anglaise et d'une batterie française dont [illegible] ont encloué les canons. Les mêmes rapports [illegible] qu'une division d'infanterie française [illegible] voulu poursuivre les Russes, a éprouvé [illegible] pertes énormes et a dû battre en retraite. Les rapports russes sont d'accord sur un point [illegible] les rapports des commandans anglais et [illegible] ais, c'est que la perte a été énorme de part [illegible] d'autre.

Le général anglais, sir George Brown a été [illegible] à Balaklava. On compte aussi au nom[illegible] des blessés les généraux Bonteack, Buller [illegible] Torrens.

Mentschikoff aurait, dit-on, demandé à Lord [illegible] un armistice de douze heures pour en[illegible] ses morts : le commandant anglais bles[illegible] aurait refusé.

La nouvelle de la bataille du 5 a causé en Europe une sensation profonde. L'opinion gé[illegible] était qu'une seconde victoire de ce gen[illegible] forcerait les alliés de lever le siége. On com[illegible] à même croire que l'armée anglo-française [illegible] complètement détruite avant l'arrivée des [illegible] demandés par le général Canrobert et Lord Raglan.

Nous sommes arrivés à la partie la plus émou[illegible] du drame sanglant qui se joue sous les murs de Sébastopol. Chaque arrivage ajoutera [illegible] intérêt des nouvelles et nous pouvons nous attendre à des détails de plus en plus palpitans. [illegible] veuille que le dénouement de la lutte ne se fasse pas attendre, car le sang qui coule sous les remparts de Sébastopol et même dans l'inté[illegible] de la forteresse, est trop précieux pour être ainsi prodigué. La mort de tous ces bra[illegible] soldats plongera l'Europe dans le deuil.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Demain, le *Pré aux Clercs*, opéra d'Hérold, pour les débuts de M. Laget, premier ténor léger. M. Laget remplira le rôle de Mergy. Celui d'Isabelle est confié à Mme Preti-Baille. En outre de l'opéra d'Hé[illegible] rold, l'affiche nous annonce le *Maître de Chapelle* pour les débuts de M. Baille, baryton.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises a l'Abeille.

SUITE DES NOUVELLES PAR LE BALTIC.

BATAILLE DEVANT SEBASTOPOL.

ASSAUT DONNÉ SUR LA VILLE ET REPOUSSÉ.

Canrobert déterminé à donner un assaut.

New-York, 27 novembre.

Les journaux apportés par le *Baltic* ne contiennent que peu de détails qui n'aient été déjà transmis par le télégraphe.

Les rapports russes ne coïncident pas avec ceux des alliés. Montschikoff réclame la victoire dans l'affaire du 5, et annonce qu'il a encloué trente pièces de canon des batteries françaises; qu'il a repoussé l'**assaut donné par les Français sur la ville**, et que ceux-ci ont éprouvé des pertes considérables.

La *Post* de Vienne dit que l'attaque des Russes, dans la journée du 6, a été faite par un corps de soixante cinq mille hommes; que le combat était acharné au moment du départ du courrier, et que **les alliés paraissaient avoir obtenu l'avantage.**

On pensait que quelques autres victoires, encore de ce genre forceraient les alliés à lever le siége.

Mentschikoff est d'opinion qu'il sera impossible aux alliés de continuer le siége, étant sans cesse harassés par ses troupes.

D'un autre côté le général Canrobert a fait savoir qu'il allait ordonner immédiatement une attaque sur la ville, et qu'il est d'opinion que les Russes ne sont pas dans une position à résister à cet assaut.

Marché de Liverpool.

Le bœuf salé et le porc étaient en bonne demande, mais le jambon était de vente difficile à 36 et 37 sh. le quintal. La graisse se maintenait, et valait à la clôture 53 à 54.

Départ du Niagara.

New-York, 23 novembre—Le steamer Niagara est parti hier pour Liverpool avec $569,000 en espèces.

Ohio—Marchés.

Pittsburg, 23 novembre—Il y a trente pouces d'eau dans le chenal et la rivière baisse.

Cincinnati, 23 novembre—La rivière a monté de 8 pouces depuis hier matin et la crue se maintient. La farine s'est vendue à $7 65 et $7 75 le baril.

Louisville, 23 novembre—Il y a encore environ 26 pouces d'eau dans le canal; la rivière ne monte ni ne baisse.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 27 novembre—Le Frank Lyon est passé ici ce matin, à 10 heures, se rendant à la Nouvelle Orléans.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Congrès se réunit lundi prochain, et les dernières lettres de Washington nous apprennent que la cité fédérale, si triste pendant l'ajournement des chambres, se peuple rapidement et reprend sa physionomie animée des jours d'hiver. Tout le monde politique s'y donne rendez-vous. Les ministres retournent à leur poste, les législateurs regagnent leurs fauteuils, les employés des bureaux publics reprennent la plume oubliée depuis trois mois. L'activité renait sur tous les points, et les solliciteurs, qu'aucun échec ne saurait décourager, ne sont pas les moins affairés.

Aux dernières dates le président travaillait à son message. Ce document qui doit toucher à tant de graves sujets sera extrêmement important et est attendu avec la plus vive impatience. La question espagnole, l'annexion de Cuba, celle des îles Sandwich, l'affaire Soulé, etc., ne peuvent manquer d'être évoquées par M. Pierce.

Tandis que le président s'occupe des questions extérieures et de l'ensemble de la situation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ses ministres consacrent leur temps aux détails de l'administration. Ainsi M. Guthrie est plongé dans les statistiques. Il veut prouver au congrès comme quoi le projet de tarif dounier qu'il lui a présenté l'année dernière et que les chambres ont irrévérremment repoussé du pied sous la table, parmi les vieilles paperasses de la session, est la plus admirable conception financière qui ait jamais sorti du cerveau d'un ministre. L'honorable secrétaire du trésor perd son temps. Si le congrès discute un bill quelconque pour la révision du tarif, ce sera celui du comité des voies et moyens sur lequel il n'a pas eu le temps de délibérer pendant la dernière session.

M. Jefferson Davis proposera au Congrès ce que tous ses devanciers au ministère de la guerre ont proposé avant lui, à savoir, l'augmentation de l'armée de terre. M. Davis aura raison d'adresser cette demande aux chambres, mais il sait d'avance sans doute que celles-ci n'y feront pas droit. On semble croire au capitole que deux ou trois mille hommes ajoutés à notre petite armée compromettraient les libertés publiques ainsi que nos institutions républicaines.

Le résultat de la Conférence d'Ostende n'est pas encore connu. Il est possible que M. Pierce en dise un mot dans son message et indique au moins l'objet de ce Congrès de diplomates républicains qui a quelque peu ému l'Europe monarchique. Nous croyons savoir que l'idée de cette conférence a été suggérée au président par M. Soulé. Quoiqu'il en soit, il paraît que ce dernier y a joué un rôle important et est parvenu à faire accepter ses vues à ses collègues de Londres et de Paris. Si nous en croyons les bruits qui nous viennent de Washington, les trois ou quatre ambassadeurs américains réunis en Belgique auraient formulé leurs conclusions dans une note adressée au président des Etats-Unis, laquelle aurait déjà été soumise au cabinet. Dans cette note, MM. Buchanan, Mason et Soulé déclareraient que la situation des affaires en Europe, aussi bien que l'intérêt de l'Union, commande à celle-ci de s'annexer Cuba, soit en achetant cette île, soit en s'en emparant, dans le cas où les négociations avec l'Espagne n'aboutiraient pas. Le congrès d'Ostende justifierait cet acte de violence par la raison d'Etat.

Les amis de l'administration, complètement démoralisés par leurs derniers échecs, fondent quelque espoir sur la réunion du Congrès. L'*Union* travaille de toutes ses forces à opérer un rapprochement entre les factions hostiles dont se compose aujourd'hui le parti démocratique. Nous craignons que son zèle ne soit pas récompensé. A moins que les apparences ne soient bien trompeuses, la division qui règne parmi nos adversaires n'est pas prête à faire place à une fraternelle entente. Il y aura, après comme avant l'ouverture de la session, des *softs* et des *hards*, des amis et des adversaires du bill de Nebraska. Que M. Pierce sache en prendre son parti.

Le *Herald* publie beaucoup de cancans politiques, mais il y a parfois des lueurs de vérité au milieu de ses exagérations. Pour terminer ce court bulletin, nous reproduirons, en la donnant pour ce qu'elle vaut, la dépêche suivante, adressée de Washington au journal de M. Bennett :

« L'administration a été étonnée des nouvelles qu'elle a reçues par l'*Asia*, relativement à l'affaire Soulé. Des avis officiels confirment que Bonaparte a cédé. Le président Pierce paraît être heureux de ce résultat, mais M. Marcy soupçonne que quelque piége est tendu derrière les coulisses, car par le dernier steamer le cabinet a également reçu une note des plus belliqueuses de M. Buchanan. D'après cette note, nos relations avec la France ne peuvent être longtemps amicales : les îles Sandwich, Cuba, Saint-Domingue, l'affaire Dillon et l'affaire Soulé sont tout autant de motifs susceptibles d'amener la guerre. M. Buchanan engage le cabinet à prendre les mesures les plus decisives, telles que l'organisation d'une puissante marine et l'annexion immédiate de Cuba. Que l'on ne perde pas de temps. Jetons un défi à la France, et l'Angleterre n'osera protester. Un défi à la France effrayera l'Espagne et lui fera abandonner Cuba. Que l'on ne s'occupe pas pour le moment des îles Sandwich, elles n'échapperont pas. Il ne faut songer qu'à Cuba.

« M. Marcy refuse d'adopter ce programme et se retirera sans doute. Des amis intimes du Président croient que sa position ne peut être relevée que par une guerre qui détournera l'attention publique des défaites de l'administration à l'intérieur. Si M. Marcy se retire, le plan de M. Soulé est de lui donner M. Buchanan pour successeur. Nous avons mis probablement au courant de cette histoire par le message du Président. La lutte est maintenant entre M. Marcy, le ministre des affaires étrangères, et la conférence d'Ostende. Si ces derniers triomphent, nous sommes autorisés à dire que nous aurons Cuba avant six mois. Si la politique plus pacifique de M. Marcy l'emporte, on prétend que M. Soulé et M. Buchanan donneront leur démission, et viendront agiter la question aux Etats-Unis. Quant à M. Sanders, il restera pour chauffer le fer de l'autre côté de l'Atlantique.

« On craint que les relations de M. Soulé avec les révolutionnaires de Londres ne créent de nouvelles complications avec la France et l'Espagne.

« M. Marcy est taciturne et soupçonne le complot qui se trame contre lui. M. Pierce refuse de rappeler M. Soulé, qui se trouve ainsi l'arbitre de nos affaires européennes.

« Il sera bien difficile d'empêcher une grande et terrible guerre entre les Etats-Unis d'un côté, la France et l'Espagne de l'autre. »

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Liste du fret reçu hier par le train de retour du chemin de fer des Opelousas :

20 boucauts de sucre,	à C. Haydel.	
47 demi barils mélasse,	à C. Sabatier.	
30 barils	do	do.
39 boucauts sucre,	do.	
14	do	à Cammack, Squire & West.
97 barils mélasse,	do.	
25	do,	à Lobit & Charpantier.
51	do,	à Cammainge & Stewart.
1 1/2	do,	à Smith & Co.
1 1/2	do,	à Mautrop & Stilwell.
1 caisse marchandises,	à J. Volney.	
1 cheval, à ordre.		
13 canards, à J. Barber.		
90	do	à L. Leeroix.
24 sacs de riz.	do.	

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.

Arrivée du Crescent City.

Le steamer *Crescent City* est arrivé hier dans notre port, venant de New York et de la Havane. Il a apporté des journaux de cette dernière ville jusqu'au 24 courant, de San Francisco jusqu'au 1er et de l'Australie jusqu'au 4 août.

Le steamer *Falcon* est parti de la Havane le 24 pour Aspinwall avec les malles et les passagers de la Nlle Orléans.

Le steamer *Suspense* est arrivé à Panama, venant de New York; il se rendait à San Francisco.

Voici le sommaire des nouvelles Californiennes :

—Les avis des îles Sandwich reçus à San [illegible] (sous les républicains plus haut) ont causé une grande joie aux partisans de l'annexion de l'archipel hawaïen.

—La compagnie des «California Guards» a visité la frégate française la *Forte*, sur l'invitation de l'amiral Febvrier-Despointes. Les membres de cette compagnie se sont embarqués au wharf Pacific à bord d'un steamer frété à cette occasion, et, après avoir salué par une salve d'artillerie les navires de guerre, se sont rendus à bord de la *Forte*, où ils ont reçu des officiers une cordiale et amicale réception.

—Les officiers de la frégate la *Forte* ont donné un magnifique banquet à bord de ce navire. La batterie avait été convertie en salle de festin et décorée des pavillons de France et des Etats-Unis. Le repas, servi avec un luxe et une magnificence remarquable, a commencé à cinq heures du soir. Parmi les invités, on remarquait M. Dillon, consul de France; M. G. Aikin, consul d'Angleterre; M. de Mission, commandant de la frégate; plusieurs des principaux négociants français de San Francisco, quelques notabilités américaines, et sur la fin du repas, M. l'amiral Febvrier-Despointes.

A sept heures du soir, l'officier de quart est venu annoncer l'arrivée d'un navire de guerre dont on distinguait les lumières à une assez grande distance. Ce navire a été reconnu comme étant le *Virago*, steamer de guerre anglais. Sur l'ordre du commandant les signaux de position furent allumés, et la salle de banquet fut désertée pour la dunette. Le *Virago* s'avançait à toute vapeur, et la lueur des pièces d'artifices allumées à bord de la *Forte* permettait de distinguer ses mouvements. La musique, qui n'avait cessé de jouer pendant le repas, fut appelée en haut, et entonna l'air national anglais *God save the Queen*. Le *Virago* passant côte à côte du navire amiral, répondit à cette courtoisie par un hourra bien nourri, et vint jeter l'ancre à peu de distance et sur l'avant de la *Forte*. Des embarcations furent aussitôt expédiées de cette dernière et allèrent chercher le commandant Marshall et les officiers, dont l'entrée dans la salle du festin fut saluée d'applaudissements réitérés.

Dans de semblables conditions, l'enthousiasme ne pouvait se ralentir, et le banquet, un moment délaissé, recommença avec une nouvelle ardeur pour ne finir qu'à dix heures du soir.

Le navire de guerre anglais *Pique* est arrivé quelque temps après le *Virago* et a jeté l'ancre à peu de distance de Sausalito. Le *Président* devait arriver le lendemain.

—Le navire russe *Sitka*, capturé par l'escadre alliée devant Petropolowski, est entré le 27 octobre à San Francisco, après une traversée de douze jours de l'île Vancouver. Le *Sitka*, commandé par le lieutenant Grove, avait été dirigé sur Vancouver pour être enrégistré comme prise et recevoir ses papiers de l'amirauté anglaise. Il avait encore à bord un chargement assez important, consistant principalement en provisions destinées à la garnison russe de Petropolowski.

—Les journaux de Sacramento annoncent que l'on poursuit avec activité les travaux de reconstruction du Capitole, et que sous peu les salles de séance du Sénat et de l'Assemblée Législative seront terminées.

PANAMA ET ASPINWALL.

Nos journaux d'Aspinwall vont jusqu'au 15 courant. Il est tombé de fortes pluies dans l'isthme, et il n'y règne pas en ce moment beaucoup de maladies.

Rien de nouveau de l'intérieur de la Nouvelle Grenade. Les révolutionnaires tenaient toujours la campagne, mais avaient essayé plusieurs échecs. Le général O'Bando, emprisonné à Bogota, est parvenu à s'évader le 10 du mois dernier.

Territoires d'Oregon et de Washington

Nos avis de l'Oregon, reçus par la voie de San Francisco, vont jusqu'au 21 octobre. Les nouvelles d'Olympia, dans le territoire de Washington, s'arrêtent au 15.

Le steamer *Major Tompkins* est arrivé le 9 octobre à Olympia, venant de Victoria, île de Vancouver, où il avait rencontré l'escadre anglaise de Petropolowski. Le *Président*, la *Pique* et le *Virago* sont arrivés à Esquimalt, île de Vancouver, le 5 septembre. Le compte-rendu de la bataille, communiqué au capitaine Hent, coïncide de tout point avec celui que nous avons déjà publié. Le capitaine Hent dit que les navires de guerre anglais ont été assez maltraités dans le combat : le *Président* a reçu douze ou quinze boulets qui l'ont traversé de part en part; la *Pique* n'a pas moins souffert; son mât de misaine a été touché ainsi qu'un grand nombre de ses agrès. Le steamer *Virago* a reçu un boulet dans ses œuvres vives et embarqué beaucoup d'eau. Ces trois navires devaient passer quinze jours à Victoria.

Les nouvelles de l'Orégon sont sans intérêt. Le *Portland Times* dit que les troupes du gouvernement et les volontaires partis à la poursuite des Indiens qui avaient massacré les émigrants à Fort Boisé étaient revenus sans avoir pu les atteindre.

On lit dans le même journal :

MM. Charles F. Johnson et E. D. Tousley, arrivés dans notre ville par le dernier steamer, se proposent de former une compagnie par actions pour l'établissement d'une ligne télégraphique de Portland à Salem. Les travaux devront être terminés huit mois après la formation de la Compagnie. Cette ligne communiquera avec San Francisco par le nord de la Californie et le sud de l'Orégon.

ILES SANDWICH.

Les nouvelles des îles Sandwich vont jusqu'au 3 octobre.

Sous le titre de *Nouvelles de la Cour*, le *Polynésian* publie un compte-rendu détaillé de la réception faite par Sa Majesté Kamehameha aux officiers du navire des Etats-Unis *Portsmouth*, capitaine Thos. A. Dornin. Ce dernier a adressé au roi les paroles suivantes :

« Je saisis cette occasion de réitérer à Votre Majesté et à votre ministère l'assurance du profond intérêt que le peuple des Etats-Unis d'Amérique porte au bien-être des habitants de l'archipel hawaïen. Le bonheur, la probité qui ont présidé aux rapports de notre gouvernement avec vous et vos illustres prédécesseurs, sont une preuve évidente de l'assurance que je réitère ici. Tous ceux de nos concitoyens qui ont fait de ces îles leur patrie adoptive, ont pendant de longues années consacré leur intelligence et leur énergie à augmenter et développer le bien-être physique et moral des habitants, et n'ont fait en ceci qu'agir conformément aux vœux du gouvernement que je représente. »

Le *Polynesian* ajoute :

A ce discours amical Kamehameha a répondu comme il suit :

« Capitaine Dornin, votre navire nous a été d'une grande utilité l'automne dernier, alors que nous nous attendions à quelques troubles. Vous et vos officiers avez été les bienvenus dans mes états; votre amour pour la paix et vos qualités sociales y sont connues et appréciées.

« J'apprends avec regret que le capitaine Bayley est retenu à bord par une maladie, et je suis fâché que mon état de santé ne m'ait pas permis de le recevoir ainsi que ses officiers à mon Kahiua Nui. Je suis heureux toutefois de voir ici vos officiers et les vôtres.

« Nous n'avons rien à craindre avec des navires comme le *Portsmouth* et le *St-Mary* dans notre port, et j'espère que votre séjour ici se prolongera pendant plusieurs mois. »

On lit dans le même journal, à la date du 23 septembre :

Lundi 18 du courant, le consul de Sa Majesté Britannique a adressé au roi, en présence du conseil des ministres, une communication verbale du gouvernement anglais. Le consul général était accompagné de M Robertson, qui lui servait d'interprète. A la fin de cette entrevue, qui dura une heure et quart, Sa Majesté répondit :

« J'ai entendu ce que vous venez de me communiquer au nom de votre gouvernement, mais je ne suis pas sûr d'avoir bien compris; je réfléchirai toutefois, mais je préférerais que les communications qui ont trait à mon gouvernement et qui, comme telles, intéressent mon peuple, me soient adressées par écrit, de manière à prévenir tout malentendu de ma part et de la sienne. »

Cette réponse est imprimée en caractères italiques dans le *Polynesian*.

On annonce l'arrivée aux îles Sandwich de l'avant-garde de la flotte baleinière.

Le navire de pêche *Canton*, de New-Bedford, s'est perdu sur un rocher dans le courant d'avril; le capitaine et l'équipage ont pu échapper au naufrage et sont arrivés à Hoog-Kong. La barque *Lafayette* est arrivée à Lahaina après une excursion dans les mers du Japon. La barque *Alfred Tyler* est également entrée à Honolulu, de retour de la mer d'Ochotsk.

AMERIQUE DU SUD.

Nos dates de Valparaiso sont du 14 octobre, de Callao du 26 et de Paita du 27.

Le Congrès chilien a été prorogé pour vingt jours. Une mine d'or a été découverte dans la ville même de Santiago. Rien de fait de nouvelles politiques.

Les nouvelles du Pérou n'offrent aucune importance. Echenique est retourné à Lima sans avoir livré bataille à Castilla. Le peuple se montrait mécontent et des démonstrations en faveur de Castilla avaient eu lieu à Lima et à Callao.

Cotopaxi, le célèbre volcan de Lima, était en éruption aux dernières dates.

HAVANE.

Le *Crescent City* nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 24 courant. Un collége militaire doit être établi dans cette ville. L'Opéra italien attire la foule. L'anniversaire de la reine a donné lieu à de grandes réjouissances; le capitaine général l'a célébré par un grand bal qui a réuni au palais national l'élite de la société havanaise. Le gouvernement a publié un nouveau décret, plus rigoureux que les précédents, contre la traite des noirs.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Tirage du 18 de ce mois—No. 14,999, $100,000—No 6226, $50,000 No 1866, $20,000—No 13,923, $10,000—No 2447, $5000—Nos 414; 10,193; 17,385 chacun $000—Nos 12,795 et 19,451 chacun $1600.

CHRONIQUE LOCALE.

INHUMATIONS dans les différens cimetières de la ville, pour la semaine expirant dimanche, à 6 heures du soir :

Cimetière Protestant,	10
Cypress Grove No 1	2
Cypress Grove No 2,	16
Hôpital de Charité,	32
Cimetière de St Patrick,	32
" Catholique No 1,	8
" No 2,	12
" de St Vincent de Paule,	41
" de Lafayette,	28
Total	185

PROCÈS EN DOMMAGES.—Le juge McCaleb a rendu hier une décision dans l'affaire de R. Martinez & Co. contre le bateau de remorque *Anglo-Norman* et la barque *Jane E. Williams*.

La goëlette *Anita* appartenant aux demandeurs et la barque *Jane E. Williams* étaient à la remorque du *Anglo-Norman*. La goëlette se trouva, par une fausse manœuvre, devant la proue de la barque, son mât de brise, [illegible] et [illegible] furent brisés. La Cour, après avoir ouï les témoignages, a décidé que l'accident était dû au [illegible] que le câble était trop court et que le [illegible] des demandeurs [illegible] de la goëlette, que la collision est due [illegible] en outre [illegible]. Les dommages ne sont pas accordés et les demandeurs sont condamnés aux frais de Cour.

PLUSIEURS COUPS DE DISTRICT.—Le juge Robertson a prononcé hier les sentences suivantes :

Harry Wilson et George Williams, trouvés coupables de vol, ont été condamnés à 12 mois de pénitencier.

Joseph Hunt, trouvé coupable de vol, 2 ans de prison.

Andrew Donard, trouvé coupable d'avoir extorqué un homme, 3 ans de pénitencier.

Michael Kelly, vol, 4 ans.

John O'Connor, dit Brooks, vol, 3 ans de prison.

Catherine Walsh, dite Connolly, vol, 3 ans de prison.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT.—Le juge Kennedy a rendu hier une décision dans l'affaire de la compagnie du Banque du Canal contre les Pères Franklin, déclarant perpétuelle l'injonction en faveur des demandeurs.

Premier District.

CONDAMNÉS.—Ann Shelly, Ann Hawkins, Margaret Britain et Mary Ann Norman, habitantes d'un des repaires de la rue Phillippa, ont été envoyées hier pour un mois à la maison de travail. Ces prostituées, en sortant de la Cour, sous la garde d'un officier de police, ont fait entendre des jurons à profusion.

ACCUSATION.—R. W. Long a accusé hier J. J. Hardin et J. L. Tutt d'avoir essayé de le tromper en lui vendant l'esclave Sheldon qui n'est pas sain. Le plaignant croit que le nègre ne leur appartient pas.

VENTE NEGRE—Thomas O'Rorke a administré des coups de poing, dimanche, à bord du *Belfort*, au second de ce bateau—Accusation et règlement renvoyés à un autre jour.

SOMMEIL PAISIBLE—Joseph Brick dormait profondément, dimanche soir, sur le trottoir, dans la rue Poydras. L'agent qui l'interrompu son paisible sommeil l'a conduit au poste. Le recorder, dans le but de le réveiller tout à fait, lui a dit d'aller passer un mois dans l'établissement où personne ne reste les bras croisés.

DÉBAUCHES!—John Murphy aurait $10 de plus s'il n'avait pas troublé la paix de la rue Claiborne et offert de la résistance à l'officier qui l'a arrêté.

Andrew Manning a déboursé dix piastres, pour s'être montré dans une posture indécente.

James Edwards, spectateur trop enthousiaste, a fait du tapage dimanche au théâtre de Dan Rice—Cinq piastres d'amende.

A. J. Hudson a voulu se faire passer pour un officier de police et on a trouvé sur lui des armes. On lui a coûté $25.

Patrick O'Brien, James Wheelan et Richard Jerrod se sont fort mal comportés dimanche, dans la rue Annunciation, et ont voulu s'exercer le poignet au préjudice de l'agent. Le premier a été remettre $20 au greffier et ses deux compagnons en ont été quittes pour un billet de $10 chacun.

William Donnovan et Thomas Keally, ont violé le décorum public dimanche, au débarcadère des bateaux à vapeur—$25 chacun.

COUP DE PISTOLET.—Barney McGennis a été arrêté hier dans la rue Tchoupitoulas pour avoir troublé la paix et tiré un coup de pistolet sur des agents. L'interrogatoire n'a pas encore eu lieu. Personne n'a été blessé.

CAUTIONNEMENT — Mlle Charlotte Crampton Sennhorser, engagée au théâtre de Dan Rice, s'est présentée devant le recorder Bright et a déclaré qu'elle redoute la colère de son mari qui vient d'arriver de St-Louis. L'accusé a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite pendant trois mois.

Deuxième District.

VOL.—L'officier Boufleau a arrêté hier, dans la rue des Remparts, Sarah Moses Myams qu'il soupçonne d'avoir trempé dans un vol considérable. Il paraît que M. A. G. Davidson, commis du bateau à vapeur Bienville, jouait au billard jeudi soir, au-dessous de l'Hôtel St-Charles. M. Davidson ôta son habit dans une des poches duquel il y avait une bourse renfermant $600 en billets. Lorsqu'il remit son habit, il s'aperçut que cette somme avait disparu. Un jeune nègre qui est employé dans l'établissement déclara qu'il a vu M. Myams prendre la bourse. Le prévenu subira un interrogatoire demain ou après-demain devant le recorder du Premier District, où le vol a été commis.

DÉTOURNEMENT DE FONDS.—Samuel Connor, second du navire *Rebecca*, arrivé dernièrement de New-York, et Thos Moss, passager, ont été arrêtés hier à la demande du capitaine Sawar, qui les accuse d'avoir commis un vol à bord, pendant la traversée.

EXERCICE.—Robt Jones qui errait dimanche soir dans les rues, et que la police considère dangereux, etc., passera, à partir d'aujourd'hui, trente jours à la maison de travail.

RECEL.—Etienne Perez, propriétaire d'un magasin de comestibles situé au coin des rues Bourgogne et Ste Anne, a été arrêté hier sous prévention d'avoir reçu un baril de graisse volé à bord du bateau à vapeur *Ocean*. On a trouvé le baril chez lui. Le prévenu n'a pas encore subi d'interrogatoire.

Troisième District.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, dimanche, à 2 heures de l'après-midi, dans la cuisine d'une maison de la rue de la Vieille-Levée, entre Mandeville et Espagne. Des enfans tiraient des pétards autour de la bâtisse. Les flammes ont été promptement étouffées.

Quatrième District.

COUP DE COUTEAU.—Le nommé Bartly Gillick a porté à l'officier de police Mullan, un coup de couteau à la figure. La blessure est grave; on croit que Gillick avait l'intention de tuer l'agent. Il a été arrêté.

LOUISIANE.

PAROISSE PLAQUEMINE.—Nous lisons dans le *National* de Plaquemine :

On nous assure que la dernière gelée a produit un changement favorable dans la fabrication du sucre. Tout porte à croire que la récolte de cette année en notre paroisse sera aussi productive que celle de la saison dernière. On croit généralement que la qualité sera supérieure.

Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption du 18 courant :

Nous constatons avec plaisir que la gelée blanche a régné sur nos contrées en bonne conversation, pendant cinq nuits de la dernière semaine, et que cette bienfaisante visiteuse a rendu de l'état sanitaire aussi satisfaisant qu'on puisse le désirer.—Il n'en était pas ainsi il y a quelque jours. La fièvre jaune sévissait dans Lafourche, dans Terrebonne, dans l'Ascension, dans St-Jacques. Elle faisait bien des victimes [illegible] la cruelle! Elle frappait indistinctement, le pauvre et le riche, l'artisan et les sommités agricoles et politiques.

On lit dans le *Messager de St-Jacques* :

Le temps semble s'intéresser à nos habitants sucriers; car depuis le commencement de la roulaison, la moindre pluie n'est pas même venue endommager leurs chemins. Les trois ou quatre gelées qui ont eu lieu, sont venues comme marées au carême; car en arrêtant la végétation des cannes, elles ont contribué infiniment à la beauté et nous dirons même à la quantité de la matière saccharine.

ASSASSINAT.—Le *Concordia Intelligencer* publie les détails d'un meurtre affreux. M. John G. Young, riche habitant de la paroisse Rapides, se rendait à Monroe pour acheter des terres. Arrivé à environ six milles au-delà de Harrisonburg, dans la paroisse Catahoula, sur le chemin d'Alexandria, un assassin caché dans un fourré, lui tira un coup de fusil presque à bout portant et l'étendit raide-mort sur la route. On a extrait onze chevrotines du corps de la malheureuse victime. Le cheval de Young effrayé par la détonation et sentant tomber le cavalier qui le guidait, retourna vers Alexandria. L'assassin après avoir dépouillé sa victime, prit la valise de défunt et courut au cheval qui s'éloignait, tandis qu'une personne venant d'Alexandria barrait le passage à l'animal. L'assassin ayant atteint celui-ci, se mit en selle et lâcha les rênes au cheval qui se précipita en avant avec une telle impétuosité que le cavalier fut désarçonné et donna violemment de la tête contre un arbre. Le cheval reprit alors une seconde fois le chemin d'Alexandria et s'arrêta près du cadavre de son maître. Le bruit courait aux dernières dates que l'assassin avait été arrêté à l'habitation Hootsal, sur la rivière Noire.

—Le *Planters Banner* publié à Franklin, nous apprend que de magnifique sucre a été fabriqué dans la paroisse Ste-Marie, au moyen du bisulfite de chaux. Le résultat sera très satisfaisante.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

Neuvième volume.

CHAPITRE VI—(SUITE.)

Le duc reprit la lecture :

« Nous avons tous les deux, ma sœur, pour le même homme, ou plutôt pour le même enfant, la même tendresse, le même amour, le même dévouement. Or, cette communauté d'affection établit entre nous, quoique étrangers que nous soyons en apparence l'un à l'autre, une étroite et sainte fraternité dont je réclame humblement les privilèges.

« Un de ces privilèges, ma sœur, le premier, le plus précieux de tous, c'est d'aller causer de lui avec vous, le plus souvent et le plus longtemps qu'il me serait possible; c'est de vous parler, dans ces entrevues que je réclame au nom de ce qu'il y a de plus sacré au monde—une conviction et un dévouement—de sa santé qui m'effraie, de son avenir que je redoute, de son présent qui me brise le cœur.

« C'est de chercher avec vous une issue à cette vie que la fatalité semble avoir minée; c'est de nous efforcer ensemble de tout faire non-seulement pour son bonheur, mais encore pour sa gloire.

« C'est là, depuis que son père est mort, ma secrète pensée, mon but unique, mon espérance suprême. C'est pour arriver à sa réalisation que j'ai franchi les mers, traversé la moitié du monde, et que je traverserais l'autre moitié au risque de laisser vingt fois ma vie sur le chemin que j'aurais à parcourir avant d'arriver jusqu'à lui.

« Or, vous le comprenez bien, c'est pour un grand dessein que je suis venu. J'ai, à quatre mille lieues d'ici, quand je n'avais plus rien à désirer pour moi-même, fait pour lui le rêve de changer le nom de Frantz en celui de Napoléon. Laissez-moi donc espérer, ô ma sœur, qu'aidé par vous, je remettrai sur le front de fils la couronne de père. J'en ai la force, l'immuable volonté, et s'il ne faut pour le replacer sur le trône de France, que les bras d'un million d'hommes, je sais le moyen de les trouver.

« Un homme qui a suivi son père dans son double exil, à l'île d'Elbe d'abord, à Sainte-Hélène ensuite, un homme qui vient lui parler de son père de la part de son père, un homme dont le nom peut être parvenu jusqu'à lui, malgré l'emprisonnement où on le tient, un homme dont le nom est le symbole de la fidélité et du dévouement, Gaëtano Sarranti, mon compagnon, mon ami, celui qui est là, à ma droite, connaît tous mes projets. C'est lui que je charge d'en instruire le prince; il fera ce que je ne puis faire, à mon grand regret, moi dont tous les pas sont épiés. Obtenez pour lui une entrevue, et que cette entrevue soit sans témoins, nocturne, secrète.

« Il s'agit, comprenez-le bien, non pas de ma tête, ce ne serait rien : mais de ce que nous faisons ne tente de rien [illegible] qui sont si terribles des conspirations,—mais de l'avenir du roi de Rome, de la fortune de Napoléon II.

« Nous ne venons pas vous dire : Trouvez le moyen de nous introduire près du prince; ce moyen, nous l'avons. Nous venons vous dire que le prince consente à recevoir M. Sarranti, et demain, à la même heure, où le prince conjurera [illegible] cette lettre, M. Sarranti sera près de lui.

« Demandez au prince la permission de me recevoir demain pour me rendre sa réponse, et si cette permission de me présenter chez vous m'est accordée, après avoir écarté les rideaux de la troisième fenêtre de l'aile droite du château qui regarde Maidling, levé et abaissé trois fois une lampe devant cette fenêtre, je n'ai pas besoin d'autre avis.

« Dans l'attente de votre réponse, à laquelle [illegible] d'importance que l'on [illegible] de nos [illegible] à la nouvelle de son grâce, [illegible] à ma sœur, [illegible].

« Le général comte LEBASTARD DE PRÉMONT.

« P. S.—Une recommandation suprême, ma sœur : le prince est [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] de ne pas [illegible] par la [illegible] suivant : il serait bien de ne pas [illegible] [illegible] qu'il faut pour que ce [illegible] vous [illegible] de la [illegible] [illegible] à personne [illegible] puisse [illegible] [illegible] vous, et qui nous [illegible] chaque soir près de lui. »

Le duc de Reichstadt releva la tête.

C'était tout.

Au reste, la voix du jeune prince, au fur et à mesure qu'il avançait [illegible] [illegible].

(*A continuer.*)

ATTENTION.

Vente par catalogue sans réserve d'un grand assortiment de marchandises sèches, soieries, marchandises sèches etc.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente par catalogue d'un très grand assortiment de marchandises sèches, soieries, marchandises sèches etc., qui aura lieu jeudi 30 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peyroux & Co., No 36 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane. Conditions à la vente.

VINCENT & Co. vendent aujourd'hui, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 25, des marchandises sèches étrangères et du pays. L'attention des acheteurs est appelée sur leur vente. Voir leurs annonces.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de tabac de la Virginie, que fera E. B. Sykes aujourd'hui, à 10 heures et demie, au magasin de MM Geo. Wingfield & Co au no. 91, rue Gravier. Chaque marque de tabac est frisée et en parfait état. Les conditions sont libérales.

FAIT BASÉ EN AMENDEMENT—On doit se rappeler que nous avons adopté un moyen bien différent de celui des autres, pour affirmer aux remèdes l'attention de la Faculté. Les ingrédients qui composent le ANODYNE CHERRY EXPECTORANT et la DIARRHŒA CORDIAL de STABLER ont été révélés, SOUS LE SCEAU DU SECRET, à plus de cinq cents médecins qui les recommandent tous chaudement. Ils ont déclaré que l'EXPECTORANT est un excellent spécifique contre la toux, le rhume, le croup, les bronchites, l'asthme, les maux de gorge et les affections pulmonaires — Le DIARRHŒA CORDIAL a également obtenu leur approbation pleine et entière; c'est, disent-ils, un bon remède contre les maladies d'entrailles. Les cures merveilleuses dont ces remèdes prouvent que les médecins ne se sont pas trompés. Chaque famille devrait en avoir une bouteille, afin de l'employer dès que les circonstances [illegible]. Voir les pamphlets qui distribuent les agents. Prix : 50 cents seulement la bouteille ou six bouteilles pour 2 50.

H. STABLER & Co, propriétaires, Pharmaciens-droguistes, Baltimore.
A vendre à la Nouvelle-Orléans par J. WRIGHT & Co, Agents, Pour la vente en gros, No 151, rue de Chartres Et par F. KALTEYER, ROST, McCRACKEN, et les marchands en général des Etats-Unis. 21 nov—12

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont recommandées comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

(No 418.)

ORDONNANCE relativement aux marchés et pourvoyant à l'adjudication des revenus desdits marchés.

LE Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans ordonne ce qui suit : le premier lundi de décembre de chaque année, le contrôleur adjugera ou fera adjuger, à son bureau, la collection des revenus des marchés pour chaque année. Il donnera dix jours d'avis dans le journal officiel de la ville, du jour et de l'heure où ladite adjudication aura lieu.

(Signé) FRANS. ALPUENTE, Président du Conseil des Assistant Aldermen
(Signé) WM. C. C. CLAIBORNE, Président du Conseil des Aldermen.
Approuvé le 20 novembre 1854.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

BUREAU DU CONTROLEUR, VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, 25 novembre 1854.

Avis est par la présente donné que sera, le 4 décembre prochain, à l'adjudiqué, à mon bureau, à midi, la collection desdits revenus.
O. DE BUYS, Contrôleur
27 nov—jusq. 4 déc

AU PUBLIC.

AYANT vainement cherché dans les journaux publics notre avis [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
EUGENE DUCATEL.

Les journaux de la ville voudront bien copier et m'envoyer leurs comptes, au No 86, Passage de la Bourse. 25 nov—1

Charbon ! Charbon ! CHARBON de Pittsburg, CHARBON Anthracite, CANNEL anglais, De première qualité, et à vendre par [illegible] 27 nov—2

Sr. [illegible] MARCHANDS TAILLEURS [illegible]

[illegible] 23 nov

La Barque ISABELLA C. JONES, venant de Bordeaux, est en déchargement au bas de la rue du Quartier, Deuxième District.—Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans les cinq jours qui suivront cet avis, et non lesdites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale
23 nov—3f

Livres de Bateaux à Vapeur.
Au magasin de fournitures de bureau,
24 Rue de Chartres 24
Listes de fret; livre de reçus de chargement et de coton; Registres de chambre et de passage; livres de reçus de coton; Livres de reçus de bois; livres d'achat; Livres de reçus en général; papier pour les déchargements; Livres de reçus de fret; livres de reçus de comptant; Table de salaires, sur papier et sur cartes; Livres de lecture reçues; bordereaux de passage; Livres de déchargement pour la levée; connaissements; Totes de manifestes; billets de débarquement; Livres de mesures; bagnettes de mesures; Encre rouge et bleue à imprimer; Livres de déchargement de coton, avec indexes; Livres de voyage.
De toutes dimensions et règles de tous genres, en magasin et fait à ordre, selon les goûts. Têtes de bordereaux faits à ordre avec promptitude et élégance, et en général tous les articles nécessaires à bord des bateaux à vapeur.
On aura un soin tout particulier pour tout ce qui se rattache à cette branche du commerce.
D. FELT & STETSON, Marchands de fournitures de bureau, rue de Chartres, No 24
13nov

Plumes d'or—Plumes d'or.
Au magasin de fournitures de bureau,
24 Rue de Chartres 24
CELEBRES plumes en or de Levi Brown, article de première qualité, moyennes, grosses et très grosses, avec un nombre de plumes.
PLUMES de Mason, même qualité. do de Bagley, do do, de do W. B. Brown, do do, de do Felt, de do, de Dumas, de do.
Aussi : un bel assortiment de PORTE CRAYONS EN OR ET EN ARGENT.
FELT & STETSON, Marchands de fournitures de bureau, rue de Chartres, No 24
13nov

WHISKEY D'ECOSSE—5 pipes MALT PUR, en douane et à vendre par A. ROSS & Co, 24, Bank Place
26 nov—30

GUANO DU PEROU.
LE véritable Guano du Pérou importé par MM. Castillo & Mariepe, en magasin et à vendre aux prix des agents, par GONZALES FRERES, No 11 rue Front Levée, près Bienville
20 nov

REÇU par les navires Redwood et Moses Taylor, du Havre, un assortiment d'articles à l'usage des planteurs et distillateurs, savoir : [illegible] 100 milles poix d'Italie, [illegible] des [illegible] de rhubarbe, 180 do de graines d'éggre [illegible] Aussi un Sabine moulée, racine de Zedoaire, de bistorte, de tartre, de fougère, émétique en cristaux, câtre, camomille, [illegible], acide, gentiane, [illegible], etc. à vendre par P. CUSACHS, coin St. Philippe et Royale
28 nov

EN débarquement du navire Suzanne de Marseille : 10 balles amandes douces, châtaignes, pour dragées, [illegible] 300 paniers huile, Poussi [illegible] de grandes bouteilles, 100 do do de 24 demi bouteilles, 50 balles bouchons assortis, à vendre par P. CUSACHS, coin St Philippe et Royale
28 nov

25 piastres de récompense à qui conque logera dans la prison du 2nd district, le nègre STEPHEN, appartenant à M. Celeste Villeré.—Stephen est d'une taille de 5 pieds, il est trapu et est très noir. Il a vendu pendant sept ans au marché aux légumes du 2nd district. S'adresser à M. C. Olivier, 26 rue Bienville.
28 nov—3f.

MARCHANDISES EN TOILES D'IRLANDE.
REÇU par les récents arrivages de Liverpool, toiles à chemises supérieures, (de Mittorland & Son) devant brevet de fantaisie, toiles à oreillers; toile extra large et devant de chemises; mouchoirs de lin; toile pour vêtements, batistes, (bleues, supérieures); plastrons; brillantés; cravates et foulards; toiles pour hommes et pour femmes, toiles fines; toiles de Courtrai; batistes et linons de lin, imprimés, &c.
—AUSSI :—
Bobinet double de 60 à 80 pouces, et linon à moustiquaire, moustiquaires toutes en bord, linons bishop, bleus et imprimés, mousselines etc., etc.
O. B. GRAHAM, 96 rue Gravier
27 nov

TOILES ECOSSAISES.
BURLAPS, toiles d'habitants, toiles à draps de Barnsley et à couvertures de lits, gingas à tablier et à matelas, etc.; et [illegible] de perdrix, couttil de Barnsley, toile à sac, toile à oreiller, etc.
Le tout de récente importation, et à vendre à des conditions libérales. O. B. GRAHAM, 96 rue Gravier
27 nov

Moreno Frères,
No. 34 rue de la Vieille Levée.
ONT en magasin un magnifique assortiment de cigares de la Havane, choisis par eux-mêmes avec soin, qu'ils garantissent et vendront à des conditions avantageuses. On trouvera à leur établissement les marques suivantes :

Intimidad,	Ingenuidad,
El Sol,	Cervantes,
Espanola,	La Filantropia,
Flor de las Carolinas,	Flor del Paseo,
El Mar Pacifico,	El Convenio,
La Guadalupe,	Dos Leones,
Señas Celebradas,	La Fraternité,
Garcia & Co.,	La Voz,
Los Indios,	La Escocesa,

D. D. A. R.
Aussi : 100 balles tabac en feuille de la Havane et de Cuba, 300 caisses cigares de la Havane, 50 caisses confitures et conserves.
27 nov

EN débarquement du Susan, de Marseille : 2000 livres amandes douces sans coque, cholsies; 200 caisses vin rouge St. Julien; 300 do Vermouth Le Nolly; 200 do vin Muscat Frontignan; 200 do salaisons assorties; 60 do olives farcies à l'huile; 250 paniers huile Plagniol grandes et demi-bout.; 250 caisses A. Reynaud & Co, Bis.; 300 do en rouleaux de paquet; 400 do savon; 3100 bouteilles blanches à liqueur; 3000 mètres vermelles modèle; 3000 crochets à ferrage; grand modèle; 1000 cordes à liqueur blanche; 6 jarres nougats, fruits cristallisés et dattes; à vendre par ANT GIRAUD, 45, Vieille Levée
17 nov

EN magasin—50 caisses cerises à l'eau de vie, 25 do abricots do, 20 do prunes do, 25 do fruits assortis do, 10 do poires do, 6 do fraises, 15 do fruits au jus assortis, grandes bouteilles, 10 do de mirabelles, 20 do raisins au jus, 10 do de fruits au jus, 5 do de raisin de Corinthe, 3 caisses véritable crème de Mont-d'Or, 6 do pêches de Grenoble, 3 balles bouchons de Champagne, 20 mille pêches, vermicelle, pâte, vermicelle à la mode, 10 mille cigares, etc.—1 do de 10 milles de bouteilles. A vendre par J. N. CURIEN, 27 nov

Champagne Eugène Cliquot.
LE soussigné, agent de la maison Eugène Cliquot, de Reims, agréé des arrangements qui lui permettent d'exécuter toutes les demandes qui lui seront faites de vin Champagne de la susdite marque, dont il a publié à déjà pu apprécier la qualité, égale aux autres les plus réputées, et nouvelle dans le monde pour garantir. Il n'y a rien à craindre au rapport de monopole des marchands connaisseurs. L'avantage qu'offre la différence des prix, lui assurera, sur ce dernier, la préférence de tous ceux qui voudront bien en faire l'essai.—S'adresser à J. N. CURIEN, seul agent, 13, rue Toulouse
27 nov

EN MAGASIN :
30 paniers vin Champagne marque Eugène Cliquot, de grande et demi-bouteilles. 24 caisses kirsh marque Verein & Lecoultre, reçu par navire Belle Assise du Havre, à vendre par J. N. CURIEN, 13, rue Toulouse
27 nov

A VENDRE à livrer par les navires Sapeo, Granite State, Ticonderoga et John C. Calhoun attendu incessamment du Havre : 7 tonneaux fromage de Gruyères, 6 caisses de do Limburg, 25 do do de Hollande, 50 caisses absinthe Ed Pernod, 25 do kirsch Berthoud fils, 10 tonneaux vin du Rhin 20 caisses do de qualité supérieure, 40 fromages pâte grasse, 500 dames-jeannes de 5 gallons, 200 do de 2 gallons, 300 do de 1 gallon, 50 paniers vin Champagne marque Eugène Cliquot par J. N. CURIEN, 13, rue Toulouse
27 nov

VINS DE BORDEAUX—A vendre à livrer par navire Denmark capitaine Pronn attendu de Bordeaux. 125 barriques vin rouge ordinaire PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis
27 nov

VINS SUPERIEURS DE CHAMPAGNE—66 paniers et caisses de 12 bouteilles chaque à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St-Louis
27 nov

EAUX DE VIE DE COGNAC &c.—En magasin les marques suivantes en quarts de pipes : United Vineyard Proprietors Co, Jules Robin & Co, Pauche & Brondenburgh, Alex de Montahon, Champain, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis
27 nov

WHISKEY.—50 barils whiskey rectifié, quadré extra, marque de St Louis, en débarquement et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co. No 100, rue Tchoupitoulas

VINS en barriques—400 barriques bon vin rouge ordinaire, 85 do vins pour familles, 45 do Ste. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27 rue St-Louis
27 nov

MADERE—110 barils imitation Madère. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis
26 nov

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—108 caisses fruits au jus assortis, comprenant poires, fraises, pêches, abricots, prunes; 60 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St. Louis
27 nov

SUCCADES ET CHINOISES—Venant d'être reçu 15 caisses succades et chinoises, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis
27 nov

BOUCHONS—15 balles bouchons à dames-jeannes, 25 do do pour eaux minérales, vins, champagne, bière, sirop, etc. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St. Louis
27 nov

Café et poste aux huîtres à vendre.
ON offre à vendre à l'amiable le café des combats, situé encoignure Esplanade et Plauché. Pour les conditions s'adresser à J. CABAUX, rue Conti No 19.
25 nov 6 f

BARILS A MELASSE.
LE soussigné a, comme toujours, un grand assortiment de barils et demi-barils à mélasse, fabriqués avec le plus grand soin et qu'il offre à vendre aux plus bas prix de la place.
F. FLEURY, encoignure Robertson et Orléans.
N. B.—Les ordres laissés chez Walsh, No 19, rue St-Louis, seront promptement exécutés. 23 nov—15f

BARILS VIDES A MELASSE.
BARILS et demi-barils vides, pour mélasse, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par DEGELOS, DUBRIVE & Co. rue St Louis No 20
25 nov

FLUIDE DESCHIZART.
Pour la fabrication du sucre.
M. OSCAR ROBIN a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, que son établissement de produits chimiques, détruit dernièrement par le feu, ayant été entièrement réparé, il est maintenant prêt à fournir le fluide, avec le moyen de s'en servir, par M. Constant F. Robin. Les ordres doivent être laissés au bureau de son agent, MM. Rosseau et Bourdon, rue Front Levée No 2. 15 nov—15 f

ON demande de suite pour la campagne, un ELEVE EN PHARMACIE, il n'est pas nécessaire de connaître l'anglais. S'adresser rue de la Douane, No 105, de huit à neuf heures du matin.

[illegible] DENTISTE [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH DE LONDRES.
CONTRE L'INCENDIE & POUR LA VIE
Capital souscrit et surplus, $2,000,000.
Fonds spécial : $150,000, entre les mains des assureurs de New-York pour couvrir les pertes.
Assureurs à New-York.
John L. Aspinwall, George Curtis, Watts Sherman.
Directeurs à New-York.
Silas E Everett, Wm L King, Geo B Morewood, James Harper, Wm H Macy, Joseph Stewart, Robt Haydock, Benj A Mumford, Benj H Whitlock.
WM. ALLING, agent, No 27 rue St Charles
18 oct—6m

L. BINOCHE,
20, rue de Chartres, encoignure Douane,
A l'honneur d'informer les Dames qu'il fera lundi prochain, 27 novembre, l'ouverture de ses grandes nouveautés d'hiver, consistant en chapeaux, coiffures, bonnets et fleurs, robes de soie riches avec et sans volants, cachemires, mousselines de laine et barège, robes de soirée en tous genres, mantelets, sorties de bal, manteaux, lingerie, broderies et dentelles, châles cachemire et crêpe de Chine, rubans, gants Jouvin et Alexandre, manchettes, [illegible], porte-monnaies, etc., etc., qu'il vendra à des prix très modérés. 25 nov—8f

BONS DE LA LOUISIANE A SIX POUR CENT.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 25 novembre 1854.
DES propositions cachetées pour l'achat, de cette Compagnie, de cent soixante-sept bons de l'Etat de la Louisiane, de mille piastres chacun, seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, 23 décembre 1854, à midi.
Lesdits bons portent la date du 1er novembre 1854, à quarante ans, avec des coupons d'intérêt y attachés, de trente piastres chacun, payables tous les six mois, dans la ville de la Nlle-Orléans, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.
Les propositions devront porter sur le dos les mots de "Propositions pour les bons."
JOHN CALHOUN, Trésorier.
25 nov—1. jq23déc

ARDOISES! ARDOISES!
1500 PAQUETS D'ARDOISES américaines de première qualité, égales aux meilleures ardoises sur place, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, au bas prix de $4 à $5 50 le paquet.
De bons ouvriers seront fournis aux planteurs dont les sucreries ont besoin de nouveaux toits. Les ordres de campagne seront remplis et leurs ardoises seront expédiées avec soin, comme il leur en coûtera. S'adresser à CREEVY & FARWELL, Rue Bourbon, No 23.
17 nov—

CHAUX DE COQUILLES A L'USAGE DES SUCRERIES.
UNE chaux tamisée d'une qualité supérieure, constamment en magasin et à vendre au CALIFORNIA SAW-MILL, Vieille Levée, entre les rues Congrès et Independance, Troisième District. Les ordres peuvent être laissés chez M. PAYRO, 25 Vieille Levée, au premier
10 nov—1m3ps

ACAJOU EN BILLES.
A VENDRE 150 billes entières ou sciées selon les ordres des acheteurs. S'adresser au CALIFORNIA SAW-MILL, Vieille Levée, entre les rues Congrès et Indépendance, Troisième District, ou chez M. PAYRO, 25 rue Vieille Levée, au premier
10 nov—3m3ps

SOIERIES! SOIERIES!
A 50 et 60 cents la yarde. A vendre par : LAROUSSINI & Co, Magasin Rouge, No 1, près le Marché aux légumes, sur la Levée
19 oct

JOHN H. BURR, relieur,
No 51, Passage de la Bourse.
Il exécute tout ce qui tient à la TYPOGRAPHIE, à la RELIURE, dans le plus bref délai. 16 sep—6m

DIVERS—COGNAC—
[illegible] Jean Louis, supérieur Cognac 1795
[illegible] Rochers, 1811
[illegible] Mondon, 1820
[illegible] J Laville, 1840
[illegible] J Durand, 1849
Genièvre des marques Anchor et [illegible]
Rhum—[illegible] Malaga supérieur, doux supérieur, [illegible] vin Bordeaux; Château Margaux, [illegible]; [illegible] 1849; Champagne "Crown", "Bouchi", "[illegible]" sup. de Bouché fils & [illegible]
[illegible] 26 nov
J & J YARDOR, 81, Vieille Levée

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
REÇU de Bord par le steamer Prometheus, les navires Louisiana et Riverdale, et par le navire Redwood du Havre :

Choufleurs,	Betteraves,
Radis,	Choux,
Haricots,	Laitue,
Pois,	Carottes,
Oignons,	Navets,
Epinards,	Salsifis,
Céleri,	Cresson,
Patates,	Chicorée,
Poireaux,	Tomates, &c.

D. MAUPAY, 61, rue Gravier
24 nov—15f

OCCASION pour un Américain d'apprendre le français chez un professeur de cette langue. On trouverait la table, le logement et l'opportunité d'avoir des leçons de français, à un professeur de cette langue. Conditions : chambre $15, Nourriture $80. Leçons à volonté tous les jours $10. S'adresser au bureau du journal rue Bourbon No 304. 14 nov—15

Ale d'Ecosse de Tennant.
ATTENDU incessamment par le navire Calcutta, venant directement de Glasgow, livrables en douane ou droit payé : 146 pipes de célèbre Ale en bouteilles. 5 do do en demi bouteilles. A vendre par JUAN Y. DE EGANA, 17 rue Bienville

CIGARES—20,000 cigares de Havane, tels que : Regalias, Papetales, Cazadores et Milares, en magasin et à vendre par FCO. DE PUENTES & Co, 25 oct—1m, Vieille Levée No 26

Changement de domicile.
LOBIT & CHARPANTIER ont transporté leur domicile No 23, rue de la Douane, entre Chartres et Levée. 2 nov—1

Hospice Hilton, pour les garçons indigents.
CETTE institution est ouverte pour la réception des orphelins. Les demandes doivent être faites à MM. W. C. C. CLAIBORNE, Cme. CUVELLIER, passage de la Bourse, A. D. DORIOCOURT, 25, rue Toulouse.
23 nov—

MARCHANDISES SECHES
MARCHANDISES SECHES D'HIVER.
W. R. HAGGERTY & FRERE,
Importateurs de Marchandises Sèches ETRANGERES ET DU PAYS,
No 100, RUE DU CANAL, ET 3, RUE ROYALE.
NOUS annonçons respectueusement à notre clientèle que nous avons maintenant en magasin le plus complet assortiment de Marchandises Sèches d'hiver qui ait jamais été importé à la Nouvelle Orléans. Désirant écouler, plus tôt que de coutume, nos articles de saison, nous vendrons notre grand assortiment à des prix extrêmement réduits.
Marchandises d'hiver.
Mérinos anglais et français, mousselines de laine, alpaca, bombazine.
CACHEMIRES, CASSIMIRS, flanelles anglaises et de Galles, COUVERTURES 4, 6, 10, 14 et 16 points françaises; do anglaises, Whitney et Mackinaw; do blanches, grises, vertes et bleues, de Grenier; ainsi qu'un immense stock de MARCHANDISES SECHES de tous genres. 13 nov—

SOIERIES! SOIERIES!
W. R. HAGGERTY & FRERE.
IMPORTATEURS DE SOIERIES—ET ARTICLES DE SOIE.
No 100, RUE DU CANAL, ET 3, RUE ROYALE.
Nous étant décidés à écouler, plus tôt que de coutume, nous offrons maintenant notre fonds complet de soieries et d'articles de soie à des prix beaucoup plus bas. Nous sommes aujourd'hui prêts à exposer :
GROS DE RHIN, 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4 et 8/4; POULT DE SOIE noir cuit; moiré noir; MOIRE ANTIQUE; noir et couleur; REPS CADRILLES; extra épais, à $1 25 la yarde; dernier genre; pour robes de SORTIE ET DE SOIREE; gros d'Afrique brochés noir et damas; soieries écossaises à carreaux; GROS DE SUISSE simple changeant, de toutes couleurs; étoffes écossaises à petits carreaux, en soie et en laine croisée pour enfant; LEVANTINE SATIN, noire et couleur; SATIN DE CHINE, "; SATIN A LA REINE " "; SATIN PERSIQUE, extra épais.
Ainsi qu'un très grand assortiment de VELOURS soie et couleur, velours noir, drap; MANTEAUX, Talmas et pelisses de mérinos; MANTEAUX cachemire pour enfans. BRODERIES, DENTELLES, Bonneterie, Gants; GARNITURES et guimpes; TOILES d'Irlande, Toiles à draps et à serviettes; NAPPES, Linge de table, Couvertures de Table; COUVERTURES de pianos, Rideaux dentelles, &c et de mousseline; DAMAS, cotons de soie et croisé; MARCHANDISES SECHES de plantation, Linseys, Kerseys, Coutils, Lowells, Gingas, Etoffes à robe, Couvertures de nègres, Contrepointes, &c., &c., &c.
Nous désirons vendre tous ces articles aux plus bas prix.
W. R. HAGGERTY & FRERE, Importateurs de Marchandises Sèches étrangères et du pays, 100, Rue du CANAL, et 3, Rue ROYALE.
13 nov

Le Dr F. BLANCHARD, Chirurgien Dentiste a transporté son domicile du No. 104 rue Royale au No. 106 même rue, maison attenante.
14 nov—3 m

FROMAGE de Gruyère—En débarquement du Moses Taylor, du Havre, 2 tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par A. COUTIN, 13, Bienville
14 nov

CIGARES de la Havane—150,000 de différentes dimensions et venant des meilleures fabriques. En débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par D. BOSSIO Jr., Rue Gravier, No 34
16 nov

Certificats de prime.
LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et du Home. Geo. GOTTSCHALK Courtier 14 déc, No. 23 rue de la Commune.

A vendre ou à Louer.
UNE NEGRESSE créole, blanchisseuse et bonne garde-malade. S'adresser à M. J. A. Bonnevel, No 30, Exchange Alley, près de la rue de la Douane. 20nov—6f

A VENDRE par le baleinier, et à vendre par les soussignés : [illegible] vin rouge Bergasse; [illegible]; [illegible] vin Sauterne [illegible]; [illegible] Plagniol; [illegible]

[illegible] Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Trains de tous les jours.
UN train pour les passagers et le fret partira du Dépôt, au coin des rues Calliope et Poille, pour Osyka (à la frontière de l'Etat) tous les jours (excepté le dimanche) à 6 heures et demie du matin et partira d'Osyka, tous les jours (excepté le dimanche) à 5 heures [illegible] du matin.
Aucun fret ne sera expédié. Il faut qu'il soit bien marqué et livré, la veille, au dépôt.
WARREN A. GRICE, Surintendant
23nov

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Allant jusqu'au passage du Bayou Lafourche, distance de 52 milles—Pour les passagers et le fret.
LES trains destinés aux passagers partent du passage du bayou Lafourche, et y retournent tous les jours, comme suit :
Départ d'Alger à 8 heures du matin.
Départ du bayou Lafourche à 1 heure de l'après-midi.
Un ferry, pour le transport des passagers et du fret du dépôt à la ville et de la ville au dépôt, part constamment du pied de la rue Ste Anne. Le bateau partira du wharf, avec les passagers, pour le train du matin, à 7 heures et demie précises du matin et traversera le fleuve toute la journée.—Le fret pour Lafourche et les stations sur la route, sera reçu au débarcadère du ferry, jusqu'à 4 heures de l'après midi et partira le lendemain. Les lettres et les paquets seront reçus jusqu'au départ du bateau, pour le train du matin.
A B SEGER, Vice-Président
21 nov—

AVIS.
ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIEME DISTRICT.
LA Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District procédera, le 28 novembre prochain, à l'élection d'une sous-maîtresse pour l'Ecole supérieure des Demoiselles (département anglais). Les postulantes sont invitées à se présenter au bureau du secrétaire, en face de la place Jackson, afin de subir un examen. L'examen commencera lundi 20 novembre, à 5 heures de l'après midi et aura lieu tous les jours, à la même heure, jusqu'au samedi 25 novembre. E. STAES, Secrétaire
21 oct—jus.28nov

Ecoles Publiques—2me District.
AVIS est donné que la réouverture de l'Ecole du soir, rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Royale, aura lieu le mardi, 7 novembre 1854, à six heures.
Cette Ecole sera ouverte chaque soir, de six heures à huit, excepté le samedi et le dimanche.
MARTIN BLACHE, Surintendant
30 oct—

JOS. CAMBERGUE,
MARCHAND TAILLEUR,
Rue St-Charles, No 77,
A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public en général, qu'il vient de recevoir de France, par le navire Carrack, du Havre, et par l'Empire City, de New York, un assortiment complet de Casimirs nouveautés, pour pantalons, Draps noirs et couleurs, pour habits et redingotes, Soie noire et couleur, pour gilets, Velours noir et fantaisie, pour gilets, Chemises soie, dernière mode,—se charge de confectionner tout habillement d'homme dans le dernier genre. 14 nov

Salle de l'Armory—RUE DU CAMP.
CETTE salle, bien connue, a été ornée avec goût dernièrement et sa position centrale la rend la meilleure salle de la ville pour les artistes et ceux qui veulent donner des concerts &c. à la Nlle Orléans. L'expérience a prouvé que c'est la salle la plus avantageusement construite pour l'acoustique, non seulement à la Nouvelle Orléans, mais encore au Sud. Une vaste et belle chambre pour la toilette des dames est attenante à la salle qu'on louera, à des conditions très avantageuses, par jour, par semaine ou par mois. S'adresser à
R M MONTGOMERY & Co.
8 nov—1m

NEGRES A VENDRE.
LE soussigné offre de vendre de beaux NEGRES du Maryland et de la Virginie, qui sont arrivés aujourd'hui directement de ces Etats.
WALTER L. CAMPBELL, au coin des rues Esplanade et Moreau, 3e District.
20nov—1m

NOUVEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE,
No 166, RUE ROYALE,
Entre les rues Conti et Saint Louis.
LES consignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de former une société sous la raison de ANDRIEU & PILLE, et qu'ils ont en magasin un bel assortiment de Chapeaux de différentes qualités, pour hommes, garçons et enfants, ainsi que casquettes de diverses dimensions, qualités, qu'ils ont reçu par le navire Mulhouse et qu'ils vendront à des prix modérés. Toute commande particulière sera faite avec promptitude, au goût des pratiques, et à la mesure exacte par le meilleur ouvrier.
GRENIER & PILLE.
30 oct—1m

BESAINVILLE & Co,
No 6, Rue de Chartres.
AUX DAMES.
RECEMMENT reçu un envoi de soies décorées à 50 cts la yarde, qui ne manquera pas de plaire, ainsi qu'un bel assortiment de mantilles en drap, ainsi qu'un assortiment complet de nouveautés de tous genres.
Les dames sont priées de visiter leurs vente pour s'assurer par elles-mêmes de l'excellence de nos articles et de la modicité de nos prix. 11nov

Demande de bonnes ouvrières en modes.
CHEZ Mme CAUCHE, 121, rue Royale, de bonnes ouvrières en modes trouveront un emploi permanent. 22 nov—6

Bals Parés et Masqués.
Mme GROUX PIERROT,
No 115, RUE CONTI,
Entre Bourbon et Dauphine.
A l'honneur d'informer le public qu'elle a ouvert son magasin de costumes de bal au No 115, rue Conti. Mme Groux a reparé de Paris un assortiment complet de COSTUMES et engage les personnes qui visiteront les bals à venir la voir.
Mme Groux fait des costumes sur commande et tient tous les articles de confections de bals, rubans, &c.
30nov—1m

Bals Parés et Masqués.
Mme LUSSAN, 166, Rue Royale,
A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de COSTUMES pour bals parés et masqués, et que ses costumes remarquables par leur fraîcheur et leur élégance, seront vendus ou loués pour les rapports pour les bals de Carême.
Mme Lussan continue de conserver ses costumes dans toute leur primeur, à point fait d'éclage et en les leurs personnes qui désireraient louer ou acheter de choix. Elle espère obtenir de la part des personnes sa clientèle du bienveillant patronage dont elle a été honorée l'objet de sa part.
Reçu dans le même magasin par le même arrivage : Galons or et argent—Drap or et argent—Glands or et argent—Lames or et argent pour broderies, à vendre aux prix les plus modérés. 13nov—3m

Vente à Grand Rabais.
LE soussigné devant positivement vendre une grande partie de son stock pour cause de changement de domicile, d'affaires, offre jusqu'au 25 courant seulement, son admirable assortiment.
Les modistes, les couturières, les marchands coiffeurs, les confectionneurs, les marchands, les marchands en robes, les tailleurs, les cordonniers, les merciers, les mercières, les passementiers, les coiffeurs et les tout acheteurs sont invités à visiter cet établissement et trouveront de grands avantages en s'y rendant avant le 25, pour la toilette des dames, boucles, boutons de passementerie, de pacotille, d'or, de soie, de cheveux, de perles, de jais, boutons de manchettes, des plumes, de la Chine, velours, boutons, cordons de manchettes, et la broderie, gants de soie, fins de toutes soutes et mitaines, passementeries, broderies, lacets, &c.
Indépendamment de la parfumerie, bijouterie, mercerie, quincaillerie, etc., etc., laine à broder et à tricoter, couteaux, rasoirs, ciseaux, brosses de toutes espèces, etc., etc.
Le tout à des prix réduits et à des conditions libérales. P. M. CHASSANIOL, Au coin de la rue de Chartres et Conti

HUILE PLAGNIOL—300 paniers véritable huile J. Plagniol, en magasin et à vendre par G CAVAROC & Co, 144 rue Royale
22 nov—3

VINS—120 caisses de 12 bouteilles vin rouge bordeaux à l'Ombri, Lafite, Latour, Rue Mouton et H Brion.
380 caisses vin rouge St. Estèphe Bycmon—En débarquement du navire Isabella C. Jones, et à vendre par V & E MAIGNAN, 65 & 67, St. Louis
22 nov

PHARMACIE A VENDRE.
A VENDRE : — Une PHARMACIE située dans un des meilleurs quartiers de la Nlle-Orléans. C'est, pour un homme industrieux, une des occasions qui se présentent rarement. Pour plus amples détails, s'adresser à la boîte G, No 80, à la Poste. 2nov—15f et 3ps. 15f

Changement de domicile.
D. C. ABARRETTO, cigarier,
Rue des Ursulines, No 20,
A transporté son magasin rue de la Vieille-Levée, No 148, entre les rues Ursulines et Hôpital. 3 nov—15f

A louer.
Un appartement de deux chambres, cabinet, cuisine, chambre à domestique, situé au premier, au coin des rues Remparts et St. Louis, au-dessus de la pharmacie. 7 nov—1 m

EXCELLENTE OCCASION.
A céder pour cause de changement de genre d'affaires.
UNE pension alimentaire et privée très confortablement meublée et achalandée, située dans la meilleure position du 1er district, au centre des affaires et des plaisirs de la cité.
La maison comprend, outre comptoir ses vastes salons et salles à manger, 30 chambres, plus un rez-de-chaussée pouvant se diviser en deux appartements et très convenable pour un office de négociant courtier &c.
C'est une excellente occasion pour celui qui commencerait ce genre d'affaires et l'entrée de cette saison.
S'adresser au bureau de ce journal aux initiales L. F. D. 11 nov

EN magasin et à vendre par le soussigné— 40 barriques vin rouge bon ordinaire, 55 do de vieux, 45 barils vin blanc vieux, do do vieux vin rouge vieux, 150 1/2 boîtes et quarts de boîtes pâtés truffés, 300 demi boîtes champignons, 300 do de soupe à l'huile, 300 do de truffes, 300 livres saucissons des Pyrénées, 300 do de Lyon, 30 dames-jeannes de genièvre de Hollande, 10 quarts cognac. En outre, un assortiment complet et rare de comestibles pour familles. JEAN PIGNE, Encoignure St-Pierre et Royale
11nov

Soieries. Soieries.
LE soussigné vient de recevoir par le steamer Cahawba, un joli assortiment de soieries écossaises, dans les prix de 45 cents à 75 cents la yarde. F A BERNARD, No 116 rue de Chartres, près Royale, dans les bâtisses Touro
6 nov

J. D. HENRIQUES.
VETEMENS DE MODE,
ET
LINGERIE POUR HOMMES.
Malles, Valises, Sacs de voyage, &c.
No 14, rue St Charles.
Trois portes au-dessous de l'Hôtel Verandah.
SALLE-ORLEANS. 28 sept—3m

LA MAISON J. F. LELIEVRE, LIBRAIRE,
RUE ROYALE, No 214,
OFFRE à vendre en gros et au détail à un prix excessivement réduit [illegible] l'Almanach pour 1855, article spécialement pour la Louisiane.
13 oct—1m 1er déc

LA MAISON J. F. LELIEVRE, LIBRAIRE
[illegible]

TRANSPORT
ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET LE DEPOT, A ALGER.
Du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'ouest.
LES soussignés viennent d'établir le service d'une barge pour le transport du sucre, de la mélasse et d'autres marchandises reçues par le chemin de fer et pour transporter, de la Nlle-Orléans, le fret destiné au chemin de fer. La barge traversera le fleuve tous les jours et arrivera à Alger à l'arrivée et au départ des trains pour le fret.
Fret du sucre, du dépôt à la Nlle-Orl. 50c. par bouc.
Do de la mélasse, do do 20c. par baril
Do de la mousse, do do 20c. par balle
Autres articles en proportion, destinés au chemin de fer. 10c. par baril
Un commis se trouvera sur la levée, tous les jours, au pied de la rue St Louis, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, pour recevoir du fret destiné au chemin de fer.
Les personnes qui expédient du fret sont priées d'envoyer un reçu de dray en duplicata.
J E CALDWELL & Co. 26, Bank Place
24 nov—6f.v.—6f.comp

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 20 novembre 1854.
CONFORMEMENT au 4me article de la charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de trente-trois assureurs, pour le terme d'une année, à partir du deuxième lundi de mars prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie rue du Camp, No 20, le LUNDI, 4 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. H. P. JANVIER, Secrétaire.
20 nov—jusq4mars

AUX DAMES.
VINCENT, Confiseur,
Au coin des rues Canal et Carondelet,
A FIN de satisfaire un désir souvent exprimé des dames, servira, à partir du 27 novembre, UNE COLLATION de 11 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi. La collation se composera des mets les plus délicats, tels que dinde désossée, dindes froides, dindes sauvages truffées, jambons de Westphalie, Charlottes russes, gelée, &c. &c. Prix, 25 cts.
Il tiendra également dans la journée et après le théâtre, du café, du chocolat, des crèmes à la glace &c.
22 nov

L. PERRET & Co,
RUE ROYALE, 222
A l'angle de la rue Ste-Anne.
INDIENNES, Mousselines laine, Mérinos, Alpacas, Flanelles, Batistes, Etoffes pour rideaux, Cotonnades et écrus, Couvertures, Cotonnades, Flanelles, Ombrelles, En-tous cas, Parapluies, demi Parapluies, Robes, Velours, Galons, Corsets, Broderies, Mercerie, Parfumerie, Gants, Bas Chaussettes, Peignes de toutes espèces, Mouchoirs, Foulards, Cravates, Bretelles, Cols, Gilets de dessous, Gilets flanelle de santé et un très bel assortiment de Chemises de Paris, &c. &c. 18nov—1m

Magasin de nouveaux manteaux et de modes de Paris.
D. P. SCANLAN & Co, rue de Chartres No 12, ont l'honneur d'annoncer aux dames qu'ils ont ouvert, dans le magasin No 14, qui touche au leur, des chambres où ils étaleront une magnifique collection d'articles de mode, de nouveauté et de confection, choisis, avec le plus grand soin, dans les premières maisons de Paris, par un des associés.
25 nov—10f

PHARMACIE A VENDRE.
Une Pharmacie située dans un des meilleurs quartiers du second district, bien installée et ayant une bonne clientèle tant en ville qu'à la campagne.
Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser au No 22, rue St-Louis. 27 nov—15 f

Aux habitants sucriers.
UN HOMME qui s'entend parfaitement à la fabrication du sucre, désire trouver de l'emploi sur une plantation sucrière ou le sucre est fabriqué à la vapeur. Il s'engage à fournir les meilleures recommandations et à faire fonctionner n'importe quel appareil. S'adresser au café du Soleil, au coin des rues Bons Enfants et Champs Elysées. 27nov—3f

UN monsieur américain désirerait trouver la table et le logement dans une famille française ou créole, où l'on ne parle que le français.
Adresser les lettres au bureau de ce journal à J T. 27 nov—6

ALFRED LE BLANC. FELIX DE ARMAS.
Bois, Charbon, Sable et Briques.
A. LE BLANC & F. DE ARMAS ont établi au No 234, Nouveau Canal, du côté du chemin macadamisé, un dépôt de BOIS, CHARBON, SABLE et BRIQUES.
Ils espèrent que le patronage de leurs amis et du public ne leur fera pas défaut.
Des ordres sont reçus au Nouveau Canal, No 234, et rue Royale, No 17c. 22 nov—1 m

AVIS.
LE public est prié de ne pas négocier un billet pour la somme de $500, tiré à mon ordre, endossé par moi et portant la date du 20 mai 1854, à six mois. Le dit billet ne sera pas payé, attendu que les conditions auxquelles il a été livré n'ont pas été remplies. OMER FORTIER.
18nov—jusq 1déc.

J. GAUDIN.
Facteur de pianos, rue Royale 104.
VIENT de recevoir un assortiment de pianos d'Erard et de Pleyel, piano Picolo, oblique et droit, qu'il offre à vendre à des prix réduits. Il prie les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, de venir les visiter avant d'acheter ailleurs, car il espère les satisfaire. Désormais il aura constamment en magasin des pianos des fabriques ci-dessus. Il fait toujours comme par le passé, les accords et réparations de pianos. 21 nov—3m

A VENDRE.
UNE BRIQUETERIE située sur le bayou Liberté (Bonfouca) paroisse St-Tammany, avec quarante cadres pour petites et grandes, ainsi que mulets, bœufs, voitures, etc. Du prix est également prêts à mouler, briques. Pour les prix et les conditions, s'adresser chez P. RICAU, encoignure Toulouse et Bourbon Carondelet, ou à FRANCOIS COUSIN Senior, au Bayou Lacombe 25 nov—15

Trouvé.
Une belle vache brune, de Kentucky, ayant la corne gauche cassée. L'oreille droite coupée, avec la pointe [illegible], le bout de la queue blanche sur le devant de la tête. Elle se trouve chez le soussigné et sera livrée au propriétaire qui prouvera sa propriété et paiera les frais, rue Lafayette et Broad. 22 nov—3 J. REGA-SIR.

68, Rue Royale, Enseignure Bienville.
Changement de domicile.
JULES BOISSE
AYANT transporté son établissement de la rue de Chartres, entre St-Pierre et Jefferson, à l'encoignure Bienville et Royale, saisit cette occasion pour remercier ses pratiques et le public du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, dont il espère, par ses efforts, mériter la continuation, qu'il sollicite respectueusement.
Son nouveau magasin sera toujours des mieux assorti; il vient de recevoir par les navires Mulhouse, Adelaïd, Carack, un assortiment complet de parfumerie des meilleures maisons de Paris, telles que Loisin, Pinaud, Guerlain, Mosgolen, etc. ainsi qu'une grande variété d'objets de fantaisie, cravates, cols, gants Jouvin, &c. &c. Les modistes de son prix ne laissera rien à désirer.
Il continuera la fabrication des perruques, toupets, bandeaux, frisures, nattes, &c. et donnera lui-même des leçons de coiffure de dames.
Son salon pour la coupe des cheveux et la coiffure des messieurs est vaste et élégamment décoré. Les personnes qui le fréquenteront y rencontreront les soins les plus empressés. JULES BOISSE.

LA société existant sous la raison Fernandez & Cardona, a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison de J. N. FERNANDEZ & Co. Nlle-Orléans, 1er nov. 1854. 6nov—1m

A vendre.
UN Café et Grocerie contigus, situés dans un quartier populeux, bien achalandés—facilités pour le paiement. S'adresser à M. E. Décrampe. 21, rue St-Louis. 21 nov

Au prix coûtant.
QUINCAILLERIE A VENDRE.
LE soussigné désirant se retirer des affaires offre en vente son magasin de quincaillerie situé rue des Magasins seconde porte de la rue St-André, accompagné d'un assortiment complet de marchandises pour batisses. Les marchandises ayant été importées avant la présente hausse offrent les plus grands avantages au marché.
Aussi—Scheindle 7 1/2 pieds sur 5 pieds 2 pouces verre fromage 14 x 28.
19oct—2moi. J.R LANDIER.

EN débarquement du navire Susan, de Marseille : 300 paniers huile James Plagniol 24 onces, 120 paniers huile J. Plagniol en demi-bouteilles, 120 caisses do do 24 onces, 120 do vermouth Le Nolly fils, 120 do savon, 100 do eau de fleurs d'oranger Mottet, 120 do olives, cornichons, capres. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
25 nov

EN magasin—300 caisses vin St-Julien,—100 caisses vin Cantenac, Léoville, Margaux,—75 caisses Haut Sauternes. Brandy, fruits, fruits au jus, sardines, prunes, &c. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
21 nov

MADERE et PORTO — 10 quarts vieux Porto London Dock,—12 quarts vieux Madère do. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
25 nov

COGNAC—6 quarts vieux Cognac 1830, 7 octaves do do do. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
25 nov

SOIERIES—SOIERIES.
BESAINVILLE & Cie
No 6, RUE DE CHARTRES.
VIENNENT de recevoir une caisse de soie unie changeante et de soie à carreaux, à 50 cents la yarde. Ces soieries ont été achetées à l'encan à 30 pour cent au-dessous du prix de revient. Ils ont également en magasin, un assortiment complet de marchandises sèches, telles que : Mousseline de laine riches, à paresseux; soieries riches à carreaux; gingas riches; damas riches; guipures et valenciennes; chemisettes riches, broderies françaises de tout genre; manteaux et mantilles; manteaux de drap pour enfans à 64 pièce.
Ils attendent par le Crescent City un magnifique assortiment de soies brochées et unies, ainsi que de Carlistes en drap, article entièrement nouveau.
27 nov

A annonce à bas prix, mais importante.
LES livres, les papiers et les billets de banque ne sont jamais couverts par une police d'assurance, et cependant la valeur en est plus grande, pour un négociant, que celle du fonds de marchandises. Le seule moyen d'assurer ces livres, de contre le feu est un bon COFFRE-FORT. Le coffre-fort américain, soutenu par la Wilder, qu'on, sous ce rapport, est ce qu'il y a de mieux aux Etats-Unis. Les demandes qui sont faites à ce sujet ne laisseront aucun doute dans l'esprit des personnes raisonnables qui voudront prendre la peine de les parcourir.—Le soussigné a vendu à diverses reprises des coffres-forts à des négociants qui, ne se fiant à l'ancien système ou voulant éviter la dépense d'un de ces articles, avaient perdu plus qu'il ne fallait pour acheter vingt coffres-forts. Le soussigné préfère vendre à ceux qui n'ont pas reçu des leçons aussi coûteuses; il invite donc les négociants, dont les livres sont à la merci de l'élément destructeur, de venir lire les certificats dont il est question plus haut. Il est seul agent, à la Nlle Orléans, des fabricants et le seul détenteur des coffres-forts à l'épreuve du feu, marque "Wilder's Patent," et qui sont les véritables, quelqu'en dît le contrefacteur. ISAAC BRIDGE, rue des Magasins No 2
12 nov—

P. H. MALLARD,
65, rue Royale et 86, rue Bienville.
[illegible] [illegible] [illegible] meubles de salon, de salle à manger, et de chambre, [illegible] [illegible]

MODES & NOUVEAUTÉS

Mme POYARD,
ARRIVANT de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les navires Carrack, Créole et autres,
Un très bel assortiment de Chapeaux, Capotes et Bonnets pour dames et enfants.
Lingerie riche, Mouchoirs brodés, Dentelles de toutes qualités, telles que : Points d'Angleterre d'Alençon, Application, Bruxelles, Valenciennes, Malines, Chantilly, Guipure et Fleurs, Plumes, Rubans, Cols, Jarrets en perles, Blonde et Dentelle, Frontails, Peigne écaille, Articles de Paris, Manteaux, Mantelets, Sorties de bal, Robes et Soulie de bal, Echarpes de mariée, Trousseaux, Layettes, Ombrelles de pluie, de riche, grand assortiment de deuil, Parfumerie fine pour dames, &c. &c.
Mme POYARD ose espérer qu'ayant porté tous ses soins au joli choix de ses marchandises, les dames voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage.
L'ouverture de son magasin aura lieu samedi 25 courant.
A. POYARD, rue de Chartres, 127, Encoignure Toulouse.
23nov—1

MODES—LINGERIE.
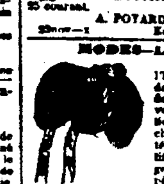
Mlle C. GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir son assortiment de nouveautés. Le soin tout particulier qu'elle apporte au choix de ses marchandises témoigne de son désir de justifier le bienveillant patronage de sa clientèle. Elle espère donc qu'il lui sera continué. 141, rue Royale. 18nov—1m

MODES ET NOUVEAUTES.
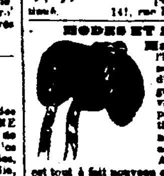
Madame ALBERT a l'honneur d'informer les dames de cette ville qu'elle vient d'ouvrir des salons (à l'encoignure des rues Royale et Bienville, au premier) où elle exposera un fort joli choix d'articles de modes, lingerie et nouveautés en général. Cet assortiment (fait par madame ALBERT qui arrive de Paris) est tout à fait nouveau et choisi par elle-même avec le plus grand soin.
La vente de ces marchandises aura lieu samedi prochain, 18 courant. 16nov—15f

Mme COLIN,
Rue Royale, encoignure St-Philippe.
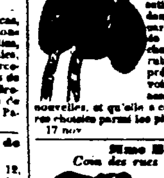
Mme COLIN qui a toujours satisfait le goût et les désirs des dames de la Nouvelle-Orléans par la distinction et le bon choix de ses fournitures, telles que chapeaux, mantilles, lingeries, rubans, etc., a l'honneur de les prévenir qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de marchandises nouvelles, et qu'elle a composé son atelier d'ouvrières choisies parmi les plus habiles de Paris.
17 nov

Mme BUISSARD,
Coin des rues Remparts et Canal.
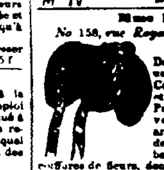
Invite les dames à visiter son assortiment de modes, se composant de chapeaux, mantilles, etc. Mme Buissard a engagé d'habiles couturières françaises pour la confection des robes. Les dames qui lui accorderont leur patronage n'auront qu'à se louer de ses confections et de ses prix modérés. 14 nov—6m

Mme ROBERT,
No 158, rue Royale, encoignure Toulouse,
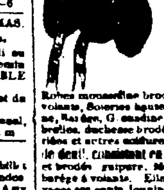
A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu de France un assortiment de Chapeaux et Capotes de soie en tous genres et des meilleures maisons de Paris, chapeaux de paille, de velours, etc., ainsi que tous les articles qui concernent les modes. Manteaux, manteaux, rubans, lingerie, éventails, &c., à ouvrages de fleurs, dentelle noire et blanche, voiles en tous genres, parures de mariées. 14 nov—

No 36, RUE DE CHARTRES.
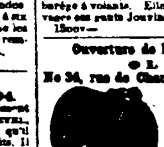
LA MAISON F. FRYER vient de déballer un bel assortiment de marchandises tels que : Chapeaux et Capotes d'un genre tout-à-fait nouveau. Cols riches en mousseline, écharpes, Cravates riches; Lavallière dentelle; Canezous, garnitures de manches, etc. dec pour dames et enfans, &c.
Robes mousseline brodée riches et simples à 3 et 5 volants, Soieries haute nouveauté, 8/4 noir uni, Foulards, Barèges, Grenadine, et avec et sans volants, Ombrellos, duchesse brodée or et argent. Parures de mariée et articles en tous genres, riches et élégantes qui a de deuil, commandes dans un grand et joli choix de robes, robes de [illegible] bleu en velours, pour [illegible]. [illegible] de sorties de bal.
15nov—

Ouverture de Modes et Nouveautés.
OLYMPE,
No 34, rue de Chartres, encoignure Douane,
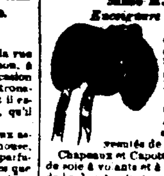
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un bel et riche assortiment de Marchandises de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris et consistant principalement en Chapeaux et Capotes pour dames et enfants, Soieries haute nouveauté, robes et volants, velours satinés, robes gros de Tours, Pékin velours, moire antique, gants Jouvin, Bourrets pour manteaux, velours et soies garnies de dentelle et franges, Talmas et cloches pour dames, cols et manchettes mousseline brodée et dentelle, lingerie pour dames en général, garde de dames, gants et foulards, points de Bruxelles et d'Alençon, points d'application de Bruxelles, valenciennes, mouchoirs de mousseline, habillements pour dames, et dames, éventails, fauteuils, bijouterie, etc. etc., qu'elle exposera à l'ouverture JEUDI PROCHAIN 16 courant.
Olympe saisit cette occasion de faire à ses clientes de toutes ses marchandises, ces espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. OLYMPE.
11 nov No 34, rue de Chartres, coin Douane

LE 16 COURANT,
Ouverture du nouveau magasin de Mme E. FOURNIER,
Encoignure Canal et Baronne.
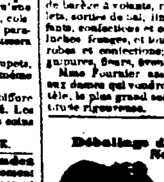
Mme FOURNIER a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle quitte son local de la rue Bourbon pour prendre le magasin situé à l'encoignure Canal et Baronne.
Elle annonce au public qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France, un magnifique assortiment des premières nouveautés de Paris, tels que :
Chapeaux et Capotes pour dames et enfans, robes de soie à volants et à pointes, haute nouveauté, robes de soie, satin, de bal, lingeries de dames brodées, manches, fanchons, confections et garnitures, rubans, parures, broderies de soie, dentelle, garnitures noires et blanches, nappes de perles, dessus de pianos, guipures, fleurs, éventails, gants, ombrelles, &c.
Mme Fournier assure, au nom de sa clientèle, aux dames qui voudront l'honorer de leur bienveillant patronage, que ses marchandises seront bien vendues à des prix les plus modérés, et avec une ristourne à tous les dames.
9 nov—x

AVIS.
Déballage d'articles de Mode et Nouveautés.
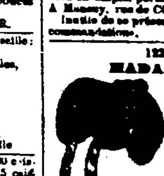
La maison A. MANSUY, No 60, rue de Chartres, vient de recevoir par les navires Mulhouse et Carrack, du Havre, un joli choix de marchandises de nouveautés, consistant principalement en Chapeaux, Capotes, Manteaux, Mantelets et Talmas pour Dames, Rubans, Soieries et Lingerie, ainsi qu'un assortiment complet de Gants Jouvin pour Dames.
L'ouverture de ses marchandises aura lieu samedi prochain, 14 novembre 1854.
La maison attend sous peu, par le navire Ferrière, le complément de ses marchandises. 8nov

AVIS.
UNE jeune dame ou demoiselle, parlant anglais et français, ayant déjà travaillé dans un magasin et entendant bien la vente des articles de modes, trouvera un emploi permanent en s'adressant chez Mlle A Mansuy, rue de Chartres No 60.
Inutile de se présenter sans fournir de bonnes recommandations. 8 nov

123, rue Royale.
MADAME CAUCHE
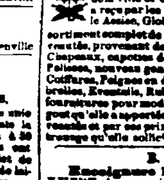
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, telles que chapeaux et capotes pour dames, soieries, rubans, manteaux et mantelets, lingerie, &c.
Mme CAUCHE, 123, rue Royale
7 nov

Mme DURAND,
RUE ROYALE, No 137,
ENTRE TOULOUSE ET St PIERRE
A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les navires Sumner, Belle Assise, Globe et Sea Queen, un assortiment complet de Variétés et de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris : Chapeaux, capotes de soie et velours, Manteaux et Pelisses, nouveaux genres, Voiles, Robes, Broderies, Coiffures, Peignes en écaille, à l'imperatrice et Ombrelles, Eventails, Rubans, Fleurs, Bas, gants, fournitures pour modes. Mme Durand, par le bon goût qu'elle a apporté au choix de ses modes et nouveautés et par ses prix modérés espère mériter la préférence qu'elle sollicite. 24 no

B. DURAND,
Encoignure Royale et St-Pierre,
VIENT de recevoir par les navires Sea Queen, Belle Assise et Globe, du Havre, les articles suivants qu'il offre en vente en gros et en détail, à des prix avantageux :
Un grand assortiment d'objets de cuisine tels que casseroles en cuivre et fer battu. Lampes modératrices et verres à lampes, Services en porcelaine pour thé, dessert, etc. Soupières, beurrier, et sucriers, etc, en porcelaine, Cylindres pour pendules. Verreries en tout genre et en cristal, Chandeliers en cuivre et flambeaux plaqués, Ferronnerie, telles que pelles et pincettes, etc, Couteaux pour table et cuisine, etc, Tourne-broches à mécanique, etc, Cuillères plaquées en argent et en argent d'Allemagne.
Casseroles, etc.
2,000 gallons d'huile de Colza
Des appareils à eau de Seltz, petit et grand modèle
Poteries de Marseille. 24 nov

Champagne de Mumm.
LE soussigné, agent de l'ancienne maison G. H. MUMM & Co, de Reims, de Champagne, a l'honneur d'annoncer aux marchands de vins de cette ville qu'il est prêt à recevoir et à remplir, à des conditions favorables, des ordres pour des marques de champagne bien connues sous les noms de GIGOLAL ANCHOR, VERZENAY, CABINET et IMPERIAL de Mumm.
Le champagne de G. H. Mumm & Co., jouit à juste titre, sur tout le continent de l'Europe, en Angleterre et aux Etats-Unis, d'une renommée célébrité, sous le double rapport d'une pureté sans égale et d'une riche saveur.
Il est aussi l'agent des vins du RHIN et de MOSELLE (supérieurs pour leur grande variété) de P. A. MUMM de Francfort sur Mein. On peut voir des échantillons et les prix du bureau de la Commune, au premier.
H. NEATON, seul agent pour la Nlle-Orléans.
En débarquement du navire Carrack venant du Havre, et qui est à vendre au bureau du CHAMPAGNE Ancher, Cabinet et Impérial de Mumm.
22 nov—

Tapis et Tapis de Bruxelles à des prix réduits.
APRES de réduire leur fort stock de tapis, de velours et de de Bruxelles, avant les ventes de ce moment à des prix considérablement réduits.
Nous engageons les acheteurs à venir examiner nos tapis qui ont coûté un nouveau genre et de nouveaux dessins et qui sont des mieux assortis.
A. BROUSSEAU & CO., 20, rue de Chartres
10nov—6

Demande d'ouvrières.
MADAME P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville, demande des apprenties.
15nov—